



GRATUITE DES TRANSPORTS



HISTORIQUE

- 1978 : Création de la Régie Municipale de Castres (RMTU)
- 2000 : Transfert à la Communauté d'agglomération
- 2004 : Création du réseau mazamétain
- 2004 : Réorganisation du réseau Castrais avec mise en œuvre des navettes de centre ville gratuites
- 2008-2009 : GRATUITE (Période d'expérimentation)

LES RAISONS DE LA MISE EN PLACE DE LA GRATUITE

- BONS RESULTATS DE LA NAVETTE DE CENTRE VILLE
- COUVERTURE FAIBLE DES DEPENSES PAR LES RECETTES DIRECTES
- PAS DE SYSTEME BILLETIQUE MONETIQUE

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN EN VUE DE :

- la diminution de la pollution émise par les véhicules particuliers (la pollution par voyageur est divisée par 20 en utilisant les TC)
- la diminution du trafic automobile en centre-ville et de l'espace consacré au stationnement
- la diminution de la facture énergétique et de la consommation des énergies fossiles (principale énergie utilisé par les transports).
- un aspect social pour les personnes à bas revenus puisque les coûts des véhicules et de l'énergie sont en constante hausse.



RESULTATS EN TERME DE FREQUENTATION

La fréquentation dans les transports entre l'année 2007 et 2009 (année de passage à la gratuité) a évolué de :

80% sur le Castrais

200% sur le Mazamétain

Depuis stabilité de la fréquentation

INCIVILITES

Le nombre d'incivilités est resté stable malgré la hausse de la fréquentation.

Deux explications peuvent être avancées pour le justifier :

- Suppression de la relation commerciale entre les clients et les conducteurs.
- Augmentation de la présence d'actifs adultes dans les véhicules.

Evolution de l'offre de service

En 2013, fort de l'évolution de la fréquentation des véhicules une étude sur les pratiques de déplacement a été engagée, conduisant à la refonte du réseau permettant de desservir plus finement les lieux de résidence ainsi que les lieux de travail.

Depuis 2013 c'est donc :

- 7 lignes + 2 navettes centre ville sur le Castrais
- 2 lignes sur le Mazamétain
- 1 ligne Trans agglomération
- des lignes de Taxi A la Demande (TAD) pour les secteurs non desservis par les lignes régulières afin de relier au réseau Libellus
- le service Mobi-libellus pour les PMR

• LE RESEAU MAZAMETAIN



Evolution de l'offre de service

- En 2019, afin de sécuriser son réseau l'ensemble des véhicules ont été équipés de **vidéoprotection**
- L'ensemble des lignes connaissent une **très bonne fréquentation**
Compte tenu de la gratuité et du faible moyen de comptage à disposition, l'ensemble du réseau a été équipé 2021 **d'un système automatisé** de recueil de données de fréquentation
- Dans le même objectif de développement environnemental, la Communauté d'agglomération engage une politique **de renouvellement de véhicules par des véhicules « propres »** (électrique, Hybride, bio GNV), passage au bio-carburant

Exemple national de gratuité

- La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a été l'un des premiers EPCI à proposer une gratuité totale de son réseau de transport
- Aujourd'hui, 35 collectivités (source observatoire des villes du transport gratuit) dont des communes de + 100 000 habitants (ex Dunkerque 2019)
- De nombreuses collectivités ont un régime de gratuité conditionné ou partiel comme Paris, Montpellier, Rouen, Strasbourg

